



Briller par son panorama

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR 2021

<u>REVENUS</u>		<u>DÉPENSES</u>	
Taxes	412 634\$	Administration Générale	186 066\$
Revenus Source Locale	94 580 \$	Sécurité Public	74 134\$
<u>Revenus Transferts</u>	<u>206 923\$</u>	Transport Routier	220 390\$
		Hygiène du Milieu	105 725\$
		Urbanisme, Développement	61 770\$
		Loisirs et Culture	45 120\$
		<u>Financement</u>	<u>20 932\$</u>
Total :	714 137\$		714 137\$

Ce budget pour l'année 2021 a été adopté à la session extraordinaire du conseil municipal tenue le 14 décembre 2020 à 18H30

Au 24 septembre 2020, le rôle d'évaluation imposable est de 33 794 800\$. Le taux de la taxe foncière 2021 augmentera de 0.03 \$, et passera donc à 0.80 \$ du cent dollar d'évaluation principalement dû à l'augmentation des postes Administration générale ainsi que Gestion des matières résiduelles. La taxe pour la voirie et la Sûreté du Québec respectivement, demeurent les mêmes soit 0.11 \$ et 0.08 \$ du cent dollar d'évaluation.

Pour la collecte et le transport des matières résiduelles, la compensation demeure la même également, soit 136 \$ pour chaque résidence, commerce, chalet, loyer sur le territoire municipal, que ces services soient utilisés ou non.

La taxe d'eau demeure à 115 \$ pour les résidences, chalets, commerces, loyers sur le réseau d'aqueduc municipal. Pour la répartition des coûts aux usagers pour les travaux de mise aux normes de l'eau potable, le montant est de 307,17 \$ par propriété. Il va rester 5 ans à ce règlement sur un total de 20 ans.

Pour la taxe spéciale pour l'entretien d'hiver des chemins privés, pour la 2eme année d'un contrat de 2 ans, une compensation de 644 \$ sera prélevée de chaque propriétaire construit des secteurs concernés.

